

Le tableau 19 montre qu'il y a eu, au cours des dernières années, peu de changements réels dans la proportion des médecins civils en activité qui se consacrent à la pratique privée, mais on y trouve un indice d'importance accrue de la spécialisation, tant dans la pratique privée que dans le groupe « autre genre ». L'augmentation entre 1959 et 1962 du nombre de médecins compris dans le groupe « internes, résidents et fellows » suit la tendance vers une spécialisation accrue qui demande une plus longue période de formation.

**19.—Répartition procentuelle des médecins civils en activité selon la nature de leur occupation principale, 1954, 1959 et 1962**

| Nature de l'occupation principale              | 1954 <sup>1</sup> | 1959<br>(estimation) | 1962<br>(estimation) |
|------------------------------------------------|-------------------|----------------------|----------------------|
|                                                | %                 | %                    | %                    |
| Pratique privée générale <sup>2</sup> .....    | 43.2              | 39.3                 | 37.7                 |
| Pratique privée spécialisée <sup>2</sup> ..... | 29.1              | 34.7                 | 35.7                 |
| <b>Total, pratique privée<sup>2</sup>.....</b> | <b>72.3</b>       | <b>74.0</b>          | <b>73.4</b>          |
| Internes, résidents et « fellows ».....        | 8.3               | 8.3                  | 9.0                  |
| Autre genre                                    |                   |                      |                      |
| Non spécialisée.....                           | 8.5               | 5.7                  | 4.7                  |
| Spécialisée.....                               | 10.8              | 12.0                 | 12.9                 |
| <b>Total général.....</b>                      | <b>100.0</b>      | <b>100.0</b>         | <b>100.0</b>         |

<sup>1</sup> Les données antérieures à 1959 ne tenaient pas compte des accréditations du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Même si la désignation de « spécialiste » ne reposait pas sur le brevet de spécialiste, il n'en reste pas moins que la spécialisation a été sous-estimée dans les données antérieures à 1959, particulièrement au Québec.

<sup>2</sup> Comprend la pratique en groupes ou en sociétés.

**Revenus.**—Plus de 95 p. 100 des revenus des médecins et chirurgiens canadiens en clientèle privée provenaient d'honoraires perçus de patients pour services professionnels. Comme l'indique le tableau 20, les revenus bruts moyens des médecins en 1963 étaient de \$28,367 et comprenaient honoraires, traitements et salaires, soit 9 p. 100 de plus qu'en 1962 et 39 p. 100 au-dessus du niveau de 1957. Les revenus bruts moyens les plus élevés en 1963 ont été enregistrés en Saskatchewan (\$34,031), en Alberta (\$30,902) et en Ontario (\$30,442), et dépassaient de beaucoup la moyenne nationale. Dans les autres provinces, la moyenne des revenus bruts était inférieure à la moyenne nationale et s'échelonnait de \$27,500 en Colombie-Britannique à \$21,034 à Terre-Neuve. Règle générale, de 1957 à 1963, l'Ontario et les provinces de l'Ouest ont enregistré régulièrement les revenus bruts moyens les plus élevés, avec l'Alberta habituellement en tête.

Comme on peut le voir au tableau 20, les revenus nets des médecins, déduction faite des dépenses inhérentes à la pratique de leur profession, suivent la même répartition géographique. En 1963, les revenus nets pour l'ensemble du Canada s'établissaient en moyenne à \$18,799, soit 8.8 p. 100 de plus qu'en 1962 et 49 p. 100 de plus qu'en 1957. La moyenne provinciale la plus élevée du revenu net a été de \$21,436 en Saskatchewan, suivie de près par l'Ontario avec \$21,227. Le revenu net moyen le moins élevé a été enregistré à Terre-Neuve.